

COMPTE RENDU IN EXTENSO

SÉANCE D'INSTALLATION DE L'ASSEMBLEE

1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2010

REUNION DU 25 MARS 2010

<p style="text-align: center;">Séance du Jeudi 25 Mars 2010</p>

La séance est ouverte à 15 heures.

Mme Laetitia CASALTA, doyenne d'âge de l'Assemblée

Je demande à tous les conseillers de prendre place et à ceux qui ne sont pas élus de quitter l'hémicycle.

Mesdames et Messieurs la séance est ouverte.

J'invite les plus jeunes membres de l'Assemblée à venir à la tribune, Mme Josépha GIACOMETTI et M. Jean-Christophe ANGELINI.

Nous allons procéder à l'appel des conseillers et il faut constater que le quorum prévu par la loi est atteint, l'Assemblée peut donc délibérer.

M. Jean-Christophe ANGELINI, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers.

Mmes et MM. ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Paul-Marie, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, de GENTILI Emmanuelle, GHIONGA Pierre, GIACOBBI Paul, GIACOMETTI Josépha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Jean-Louis, LUCIANI Xavier, NATALI Anne-Marie, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PADOVANI-VALENTINI Marie-Hélène, PANUNZI Jean-Jacques, PIERI Vanina, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, RUGGIERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès,

SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VANNI Hyacinthe, ZUCCARELLI Jean.

Mme Laetitia CASALTA

Merci. Le quorum prévu par la loi est atteint, l'Assemblée peut donc délibérer.

L'ordre du jour est le suivant : l'élection du Président de l'Assemblée de Corse, l'élection des membres de la commission permanente, l'élection des deux vice-présidents de l'Assemblée, l'élection du Conseil Exécutif et de son Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers à l'Assemblée de Corse, chers collègues.

C'est un redoutable honneur qui m'échoit, celui de prononcer, en ma qualité de doyenne d'âge de l'Assemblée, l'allocution d'ouverture de cette mandature écourtée qui s'ouvre pour quatre ans.

Vous le savez, j'exerce depuis de très nombreuses années les fonctions de maire dans une petite commune, celle de Canale di Verde, et la politique et ses arcanes ne me sont pas étrangers. Néanmoins, l'expérience acquise ne rend pas plus facile l'exercice qui m'incombe en ce début d'après-midi. Je tenterai de l'accomplir avec application et je m'attacherai à faire preuve de concision.

Tout d'abord, je crois qu'il faut se réjouir. Le comportement de l'électorat insulaire a été exemplaire et cela n'a pas été suffisamment souligné.

La participation dans l'île se situe très au-dessus de la moyenne nationale. Elle démontre le sens civique aiguisé des Corses. C'est également le signe de l'intérêt qu'ils marquent pour l'institution régionale, collectivité majeure disposant de compétences étendues dans les domaines aussi sensibles que ceux du développement économique, de l'environnement et de la culture. Ils ont conscience de l'influence de la Collectivité Territoriale de Corse et ils l'ont exprimé les 14 et 21 mars derniers.

Il convient aussi que notre Assemblée dans toute sa diversité interprète le sens du message qui, à mon sens, nous a été délivré. Nos compatriotes attendent des actes. Ils n'ont cure de débats sans fin et, je l'affirme avec force, sans issue qui ne connaissent pas de traductions concrètes.

Certes, l'échange est nécessaire, il est indispensable, et c'est la vocation même d'une Assemblée, mais il n'est pas une finalité. Les Corses attendent beaucoup et rien n'est plus légitime. Ne les décevons pas !

Ensuite, je crois qu'il faut se féliciter. J'aimerais en effet revenir sur la campagne qui, plus qu'elle nous a opposés, a été une vraie confrontation d'idées sur les choix de développement.

En substance, elle s'est déroulée sans excès, sans outrage, sans anathème.

L'excellente tenue dont les uns et les autres ont fait montre dans les confrontations télévisuelles ou radiophoniques, a mis en exergue la grande maturité du personnel politique Corse.

Souvent injustement vilipendé, il a renvoyé à l'opinion une image positive, une image de gens responsables, une image de gens compétents.

Je vous exhorte à poursuivre dans cette voie car là aussi l'attente est forte. Je vous encourage à éviter les postures figées, les déclarations incantatoires, les oppositions frontales.

Une fois encore les divergences de vue sont légitimes, elles sont salutaires dès lors qu'elles ne nuisent ni à la bonne marche de l'institution, ni à l'intérêt général.

Enfin, j'achèverai cette courte allocution en évoquant un sujet auquel je tiens tout particulièrement. Je sais que la Collectivité Territoriale gère les dossiers se rapportant aux infrastructures primaires, qu'elle a en charge la formation et l'éducation, les transports, le logement et je vous fais grâce du reste. Elle dispose de compétences et de prérogatives élargies que lui confère son statut particulier.

Il est cependant un thème qui mérite une attention particulièrement soutenue et qui ne me semble pas avoir fait, jusqu'à présent, l'objet d'un traitement suffisant. Je formule le vœu pour que cette mandature soit aussi celle de la ruralité. La ruralité, c'est le cœur de notre territoire, c'est le cœur de la Corse.

Face au déclin que certains considèrent comme inexorable, nous devons impérativement réagir. Nous disposons de moyens considérables. Il nous

revient d'utiliser le pouvoir d'adaptation, législatif et réglementaire, inscrit dans la loi du 22 janvier 2002, pour enrayer cette désertification qui n'a rien d'inéluctable.

C'est une maire du rural profond qui s'exprime devant vous, et qui ne tolérera pas que notre institution demeure sans réaction, qu'elle ne prenne pas d'initiatives majeures pour sauver notre âme.

Je l'avoue, sur cette question sensible, j'attends beaucoup et je m'investirai.

Je citerai un académicien, Jacques de Lacretelle, qui disait fort à propos : « la ville a une figure, la campagne a une âme »..., et on ne laisse pas mourir son âme.

I nostri antichi saranu fieri.

Je vous remercie de votre attention.

(APPLAUDISSEMENTS)

<p style="text-align: center;">ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE</p>

M. Jean-Christophe ANGELINI

Nous allons passer maintenant à l'élection du Président de l'Assemblée de Corse. Nous allons donc vous demander de procéder aux opérations électorales, tout d'abord de faire connaître les candidatures qui émanent de vos groupes respectifs.

M. Paul GIACOBBI

Au nom de la liste que j'ai eu l'honneur de conduire « l'Alternance », je propose la candidature M. Dominique BUCCHINI.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Très bien.

M. Michel CASTELLANI

Au nom de la liste « Femu a Corsica », j'ai le plaisir et l'honneur de présenter la candidature de M. Gilles SIMEONI.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Merci.

Mme Stéphanie GRIMALDI

Au nom de la liste « Rassembler pour la Corse », je propose la candidature de Camille de ROCCA SERRA.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Merci.

M. Jean-Guy TALAMONI

Au nom de la liste « Corsica Libera », je propose la candidature de Mme Josepha GIACOMETTI.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Merci, donc quatre candidatures. Les règles de l'élection ne vous sont pas inconnues, nul besoin ici, je pense, de les rappeler. De toute façon, le petit mémento qui vous a été fourni avec le matériel de vote vous éclaire suffisamment.

Donc, nous allons maintenant procéder aux élections et chacun des conseillers sera appelé pour se rendre aux urnes.

Merci.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des Conseillers.

Mme Laetitia CASALTA

Voici le résultat du vote :

Inscrits : 51

Votants : 51

Suffrages exprimés : 51

Ont obtenu :

M. Dominique BUCCHINI : 24 voix.

M. Gilles SIMEONI : 11 voix.

M. Camille de ROCCA SERRA : 12 voix

Mme Josépha GIACOMETTI : 4 voix.

La majorité requise de 26 voix n'étant pas atteinte, il y a lieu de procéder à un deuxième tour.

M. Jean-Christophe ANGELINI

S'il vous plaît, on va donc procéder à un deuxième tour.

Mme Laetitia CASALTA

Je demande encore l'appel des candidatures.

M. Paul GIACOBBI

Au nom de la liste « l'alternance », je présente M. Dominique BUCCHINI.

Mme Stéphanie GRIMALDI

Au nom de la liste « Rassembler pour la Corse » je présente Camille de ROCCA SERRA.

M. Michel CASTELLANI

Au nom de la liste « Femu a Corsica », nous présentons la candidature de M. Gilles SIMEONI.

M. Jean-Guy TALAMONI

Au nom de la liste « Corsica Libera », je présente la candidature de Mme Josepha GIACOMETTI.

Mme Laetitia CASALTA

Donc, nous avons quatre candidats, je demande à M. ANGELINI de faire l'appel des Conseillers.

M. Jean-Christophe ANGELINI procède à l'appel nominal des Conseillers.

Mme Laetitia CASALTA

Voici le résultat du vote :

Inscrits : 51

Votants : 51

Suffrages exprimés : 51

Ont obtenu :

M. Dominique BUCCHINI : 24 voix.

M. Gilles SIMEONI : 11 voix.

M. Camille de ROCCA SERRA : 12 voix

Mme Josépha GIACOMETTI : 4 voix.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise de 26 voix, il convient de procéder à un troisième tour de scrutin.

Quels sont les candidats ?

M. Jean BIANCUCCI

Je demande une suspension de séance d'un quart d'heure.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Elle est de droit.

M. Laetitia CASALTA

La séance est suspendue, reprise dans un quart d'heure.

La séance suspendue à 15 h 45 est reprise à 16 h 20.

Mme Laetitia CASALTA

La séance est reprise.

Un troisième tour étant nécessaire, nous procédons au troisième tour.
Quels sont les candidats pour ce troisième tour ?

M. Paul GIACOBBI

Pour la liste « l'alternance », nous présentons la candidature de M. Dominique BUCCHINI.

M. Michel CASTELLANI

Pour la liste « Femu a Corsica », nous présentons la candidature de M. Gilles SIMEONI.

Mme Stéphanie GRIMALDI

Pour la liste « Rassembler pour la Corse », nous présentons la candidature de Camille de ROCCA SERRA ;

M. Jean-Guy TALAMONI

Pour la liste « Corsica Libera », nous ne présentons pas de candidature pour ce troisième tour.

Mme Josépha GIACOMETTI

Mme la Présidente, puis-je intervenir pour justifier du retrait de ma candidature ? Je vous remercie.

Dès avant le premier tour, nous avons initié avec notre mouvement une convergence patriotique dans le cadre des renforcements du mouvement national. C'est dans cet esprit que nous décidons de retirer ma candidature pour

aller en renforcement du mouvement national et aller aux convergences patriotiques. Nous soutiendrons la candidature de M. Gilles SIMEONI.

Je vous remercie.

M. Jean-Christophe ANGELINI

On va donc procéder au troisième tour pour lequel, rappelons-le, aucune majorité absolue n'est requise. Nous allons donc commencer.

M. Jean-Christophe ANGELINI procède à l'appel nominal des conseillers

Mme Laetitia CASALTA

Voici le résultat du vote :

Inscrits : 51

Votants : 51

Suffrages exprimés : 51

Ont obtenu :

M. Dominique BUCCHINI : 24 voix.

M. Gilles SIMEONI : 15 voix.

M. Camille de ROCCA SERRA : 12 voix

M. Dominique BUCCHINI ayant obtenu la majorité relative des membres de l'Assemblée, est élu Président de l'Assemblée de Corse.

(APPLAUDISSEMENTS)

J'invite M. BUCCHINI à venir prendre place dans son fauteuil de Président de l'Assemblée Nationale... de Corse, excusez-moi !

(APPLAUDISSEMENTS)

M. Dominique BUCCHINI

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Vous m'avez confié la fonction éminente d'organiser et de présider vos libres débats. Je mesure l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui est la mienne.

L'Assemblée de Corse est devenue, en près de trois décennies, le réceptacle de tout ce qui concerne, agite et passionne les Corses. Elle est le creuset de nos espérances collectives, quelles que soient par ailleurs nos différences ou nos divergences.

Pour avoir participé à ses travaux depuis la naissance de notre institution, je sais que notre Assemblée ne peut mériter la confiance populaire si elle s'écarte, si peu que ce soit, du respect scrupuleux de l'intérêt public.

C'est ce principe intangible qui guidera mon action de Président : la défense sourcilleuse, en toutes circonstances, de l'intérêt général.

Voilà ma doctrine, voilà mon engagement.

Et il n'y a aucune contradiction, bien au contraire, entre mes convictions personnelles bien connues - elles orientent mes choix depuis 40 ans - et les missions que vous m'avez confiées aujourd'hui.

Mieux, c'est dans un engagement sans faille au service des « *spoliés de la terre* » que prend tout son sens et toute sa force la notion même d'intérêt général.

Le message de Jean NICOLI, adressé à la Corse au moment suprême, est une véritable boussole pour toute action publique digne de ce nom.

Je le conserve précieusement dans mon esprit et dans mon cœur. Et je propose qu'il continue longtemps d'éclairer nos débats, d'éclairer nos travaux.

Chers collègues, je n'oublie pas que chacun d'entre nous, quelles que soient ses options propres, détient une parcelle de la souveraineté populaire et que la règle qui s'impose à tous, en commençant par le Président, dans une Assemblée élue, c'est le respect de cette légitimité.

Soyez persuadés que les traditions républicaines de respect et de loyauté seront maintenues et défendues.

C'est d'autant plus important que nous avons, ensemble, une grande tâche à accomplir : défendre nos populations, leurs emplois, leur cadre de vie, leur avenir ; valoriser notre environnement, notre langue et notre patrimoine ; faire vivre la démocratie dans notre Assemblée.

Et nous devons remplir ces missions dans un contexte rendu plus difficile par la crise internationale, par les restrictions budgétaires nationales et par la perspective, selon moi, peu rassurante d'une nouvelle réforme des collectivités territoriales.

Ce contexte n'est pas de nature à nous faire renoncer. Il doit au contraire stimuler nos énergies, développer notre sens des solidarités, aiguillonner notre détermination à avancer vers le progrès.

La Collectivité Territoriale de Corse dispose, et vous le savez, de compétences importantes. Elle est la collectivité de France métropolitaine la plus décentralisée. C'est un avantage indéniable qui ne saurait être compromis par la réduction des moyens financiers dont elle doit disposer pour satisfaire aux besoins du développement et du mieux vivre auxquels nos compatriotes aspirent.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, la Corse a besoin de démocratie, la Corse a besoin de transparence.

Nous contribuerons à les développer en donnant à notre Assemblée un plus grand rôle, une meilleure capacité de contrôle et d'évaluation, davantage d'efficacité et de visibilité politiques.

Mes chers collègues, nous l'avons vécu ici même sur tous les bancs, nous sommes trop souvent prisonniers d'habitudes, parfois même de préjugés sclérosants.

Je vous propose de rompre avec ces comportements, et d'engager sans tarder une large concertation dans tous les domaines où une modernisation et une ouverture s'imposent. Je pense en particulier aux travaux de valorisation des travaux du Conseil Economique, Social et Culturel.

Il nous faudra également développer une action dynamique de coopération inter-régionale et affirmer davantage notre implication dans les

affaires européennes. Je veillerai donc à ce que nos travaux soient mieux connus dans leur diversité comme dans leur qualité.

Une assemblée délibérante se fait respecter par la qualité et le niveau de ses débats publics. Nos échanges peuvent être contradictoires, vifs et animés. L'essentiel est qu'ils restent empreints de courtoisie et de respect mutuel. Nous sommes tous comptables de l'image de la Corse et nous veillerons ensemble à la valoriser.

Ma méthode de travail sera donc le dialogue et la concertation. Cette attitude ouverte est attendue par tous les Corses, je le sais. Je sais également que la volonté de construire et l'esprit de responsabilité sont présents sur tous les bancs de l'Assemblée.

Je suis donc confiant pour l'avenir, car nous allons nous mettre au travail, tous ensemble, et chacun avec ses options propres, pour engager la Corse sur la voie d'une démocratie moderne et apaisée.

Quelles que soient nos opinions politiques, nous sommes tous au service de la Corse. Nous nous inscrivons tous dans une grande tradition, celle de PAOLI et des Lumières, celle de la Révolution de 1789 qui a tant apporté aux droits de l'homme et du citoyen, celle de la Résistance qui a fait de la Corse le premier morceau de France libéré.

Il nous appartient donc de travailler, quelles que soient nos difficultés, et même si nous n'avons pas tous la même idée de la Nation, à construire collectivement quelque chose de neuf qui sera la contribution originale de la Corse à un ensemble national et européen plus démocratique, plus prospère et plus solidaire. Cette solidarité sera d'autant plus forte qu'elle se ressource aux valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Pour chacun d'entre vous, sur tous les bancs, je forme des vœux sincères et chaleureux pour l'exercice de nos fonctions électives tout au long de cette mandature. Je souhaite à notre Assemblée un travail fructueux au service de la Corse.

Tanti auguri pà oghje è pà dumane... È, in viaghju, s'accunciara a somma...

(APPLAUDISSEMENTS)

Vous avez reçu tous les imprimés nécessaires au déroulement de notre journée. On va procéder à l'élection des membres de la commission permanente, vous avez les textes afférents et vous avez jusqu'à 17 h 30 pour remettre au secrétariat, chez Serge TOMI, les listes et après on procèdera à l'élection de la commission permanente.

Donc, nous suspendons jusqu'à 17 h 30 et je vous remercie. La séance est suspendue.

La séance suspendue à 16h 45 est reprise à 17 h 50.

Le Président BUCCHINI

La séance est reprise. On va demander aux photographes et aux journalistes de bien vouloir sortir pour que l'on puisse reprendre nos travaux. Je vous remercie de votre attention.

<p>ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE</p>

On va procéder à l'élection de la commission permanente. On a eu un temps de latence d'une heure et en fonction de la concertation qui s'est effectuée, il n'y a qu'une seule liste. Je pense que c'est une bonne chose.

Je vais donc vous donner lecture de la liste que nous avons concoctée en commun :

M. Jean-Charles ORSUCCI,
Mme Pascaline CASTELLANI,
M. Etienne BASTELICA
Mme Marie-Hélène PADOVANI-VALENTINI,
M. Ange SANTINI,
Mme Rosy FERRI-PISANI,
M. Jean BIANCUCCI,
Mme Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI
M. Paul-Félix BENEDETTI,
Mme Nadine NIVAGGIONI.

Donc, conformément au texte, à partir du moment où nous avons posé une base d'accord là-dessus, je pense que nous pouvons tous voter là-dessus.

Je voudrais vous signaler qu'il y a en même temps l'élection des deux vice-présidents de la commission permanente et que dans l'ordre du tableau, ce sont donc M. Jean-Charles ORSUCCI et Mme Pascaline CASTELLANI qui sont candidats.

Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il d'autres candidatures ? Dans ce cas-là, nous pouvons donc considérer que les membres de la commission permanente (dix) sont élus.

Nous passons donc à un autre point à l'ordre du jour, c'est l'élection des deux vice-présidents à l'Assemblée de Corse.

ELECTION DES DEUX VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Donc, il est temps de déposer les candidatures. On va suspendre si vous voulez durant un quart d'heure... à moins qu'il n'y ait pas de problèmes. S'il y a des candidatures, il faut obligatoirement le temps de latence nécessaire ; s'il n'y a pas de candidatures, on va pouvoir y aller assez rapidement.

Je prends donc, par l'intermédiaire de Serge, ceux qui veulent bien être candidats.

M. Paul GIACOBBI

Je propose la candidature de M. Jean-Charles ORSUCCI et de Mme Pascaline CASTELLANI.

Le Président BUCCHINI

Ce sont les seules candidatures ? Une fois que la liste a été déposée, on procède à l'élection au scrutin majoritaire.

Je rappelle qu'aux premier et deuxième tours, l'élection des vice-présidents ne peut être acquise qu'à la majorité absolue ; au troisième tour, l'élection est acquise à la majorité relative ; et en cas d'égalité de voix, est élue la

liste des candidats qui ont la moyenne d'âge la plus élevée. On va donc procéder à l'élection des vice-présidents.

M. Paul GIACOBBI

M. le Président, je me permets de vous demander, s'il n'y a pas d'autres candidats, s'il est vraiment nécessaire de procéder à l'élection ?

Le Président BUCCHINI

Il est nécessaire de procéder à l'élection, c'est ce que m'a dit Serge.

M. Camille de ROCCA SERRA

Le groupe Rassembler pour la Corse ne participera pas à l'élection des vice-présidents.

Le Président BUCCHINI

Je vous remercie. Quelqu'un d'autre veut la parole ?

M. Gilles SIMEONI

Merci, M. le Président. Non-participation en ce qui nous concerne, à l'élection des vice-présidents.

M. Jean-Guy TALAMONI

Non-participation pour le groupe Corsica Libera.

Le Président BUCCHINI

Merci. Serge nous dit qu'il faut obligatoirement procéder à l'élection. On va donc prendre une urne et on va voter.

M. Gilles SIMEONI

M. le Président, un mot. Nous l'avons fait individuellement mais je tenais à vous présenter au nom de la liste Femu a Corsica, nos plus sincères félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée de Corse.

(APPLAUDISSEMENTS)

Le Président BUCCHINI

Je vous remercie et je compte sur votre collaboration, à travers nos différences, pour créer les conditions pour que la Corse avance.

M. Camille de ROCCA-SERRA

Dans le même cadre, Dominique BUCCHINI, M. le Président de l'Assemblée de Corse, bien sûr vous savez le respect mutuel, j'espère, que nous aurons pendant ces quatre années à travailler au service de la Corse avec le meilleur climat possible dans cet hémicycle et vous pouvez compter sur la détermination de notre groupe, avec d'autres, pour nous investir au service de la Corse.

Le Président BUCCHINI

Ecoutez, M. le Président, je vous remercie et je savais bien que le groupe que vous présidez allait travailler dans cet esprit. J'ai été, me semble t-il, très clair dans le discours introductif que j'ai fait, en m'adressant à toute la Corse par-delà nos différences, et je suis intimement persuadé qu'il y a assez de responsabilité sur l'ensemble des bancs de cette Assemblée pour privilégier le bien commun.

Je vous remercie.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. Jean-Guy TALAMONI

Naturellement le groupe Corsica Libera vous présente également ses félicitations pour votre accession à ces responsabilités éminentes.

Le Président BUCCHINI

Je croule sous les félicitations, je n'en peux plus !

Je vous remercie Jean-Guy, je n'en ai jamais douté.

M. Paul GIACOBBI

M. le Président, je vous ai adressé et je les renouvelle bien sûr, mes félicitations, mais surtout tous mes vœux et je me réjouis de ce que les représentants des listes ici présentes entament les choses de manière constructive puisque nous avons désigné une commission permanente et que nous travaillons également, chacun ayant indiqué l'esprit dans lequel il entendait travailler dans cette Assemblée. Et vous-même, M. le Président, la manière dont vous avez présenté votre vision des choses, naturellement me satisfait, ça va de soi. Je pense qu'elle a été entendue également par l'ensemble.

(APPLAUDISSEMENTS)

Le Président BUCCHINI

Je vous remercie.

On va donc vous distribuer la liste avec les deux noms avant de procéder au vote.

Je rappelle que ça peut être un peu fastidieux et ce n'est pas un appel au débauchage, mais il faut obtenir... Je répète, ce n'est pas un appel au débauchage, mais on est tous responsables, il faut 26 voix pour être élu. Donc si on n'y arrive pas, on est donc appelé à recommencer.

M. Jean-Guy TALAMONI

Président, mais la majorité absolue se calculera sur les suffrages exprimés, donc un tour suffirait normalement ?

Le Président BUCCHINI

Non, malheureusement.

Je demande un peu de silence, on va procéder à l'appel.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président BUCCHINI

Il y a 24 votants.

Voici le résultat du vote :

Inscrits : 51

Votants : 24

Suffrages exprimés : 24

La liste déposée par M. Paul GIACOBBI obtient 24 suffrages. Donc, ce n'est pas 26, on recommence un deuxième tour.

On va procéder à l'appel.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président BUCCHINI

Inscrits : 51

Votants : 24

Suffrages exprimés : 24

La liste déposée par M. Paul GIACOBBI obtient 24 suffrages. On va procéder au troisième tour.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président BUCCHINI

Inscrits : 51

Votants : 24

Suffrages exprimés : 24

La liste déposée par M. Paul GIACOBBI obtient 24 suffrages.

M. Jean-Charles ORSUCCI est donc proclamé élu au premier poste de vice-président.

Mme Pascaline CASTELLANI est proclamée élue au deuxième poste de vice-président.

(APPLAUDISSEMENTS)

Nous allons procéder maintenant à l'élection du Conseil Exécutif. Avant de pouvoir éventuellement recueillir les candidatures, un quart d'heure de suspension. J'ai bien dit un quart d'heure.

La séance suspendue à 18 h 25 est reprise à 18 h 50.

Le Président BUCCHINI

Si vous voulez bien rejoindre vos places, la séance est reprise.

<p>ELECTION DU CONSEIL EXECUTIF</p>

Mesdames et Messieurs les Conseillers, la présidence a reçu deux listes pour l'élection du Conseil Exécutif, j'en donne lecture.

La première :

M. GIACOBBI Paul,
M. BARTOLI Paul-Marie,
Mme de GENTILI Emmanuelle,
M. GHIONGA Pierre,
Mme GUIDICELLI Maria,
M. LUCIANI Jean-Louis,
Mme OLIVESI Marie-Thérèse,
Mme PIERI Vanina,
M. ZUCCARELLI Jean.

La deuxième :

M. ANGELINI Jean-Christophe,

Mme SIMONPIETRI Agnès,
 M. BIANCUCCI Jean,
 Mme COLONNA Christine,
 M. LUCIANI Xavier,
 Mme NIVAGGIONI Nadine,
 M. CASTELLANI Michel,
 Mme LACAVE Mattea,
 M. VANNI Hyacinthe.

Je rappelle que l'élection se fait comme précédemment, 26 donc au premier tour ou alors à la majorité relative. Deuxième idée, il est inutile de la souligner, mais il est nécessaire de le faire, il n'y a pas de panachage et le respect un homme/une femme est officiel dans les deux listes que je viens de vous donner.

On va donc procéder à l'élection des membres du Conseil Exécutif.

M. Ange SANTINI

Merci, M. le Président. Simplement, vous avez pu le constater naturellement, que nous n'avons pas déposé de liste et par conséquent notre groupe « Rassembler pour la Corse » ne participera pas au scrutin.

Le Président BUCCHINI

Je vous remercie.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des Conseillers.

Le Président BUCCHINI

Inscrits : 51
 Votants : 39
 Suffrages exprimés : 39

La liste déposée par M. GIACOBBI Paul obtient 24 voix.

La liste déposée par M. ANGELINI Jean-Christophe obtient 15 voix.

Aucune des deux listes n'ayant atteint la majorité requise, 26 voix, il y a lieu donc de procéder à un deuxième tour.

Appel à candidatures pour le second tour. Je suppose que les mêmes listes restent en présence ? Si oui, on procède à l'appel.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des Conseillers.

Le Président BUCCHINI

Inscrits : 51

Votants : 39

Suffrages exprimés : 39

La liste déposée par M. GIACOBBI Paul obtient 24 voix.

La liste déposée par M. ANGELINI Jean-Christophe obtient 15 voix.

Aucune des deux listes n'ayant atteint la majorité requise, on procède au troisième tour et cette fois il y aura bien un gagnant à la majorité relative. Les candidats sont-ils les mêmes ? Je suppose que oui. On va donc procéder à l'appel pour le tour final.

Mme Josépha GIACOMETTI procède à l'appel nominal des Conseillers.

Le Président BUCCHINI

Avant de proclamer les résultats, je rappelle que les membres du Conseil Exécutif ont un mois pour choisir, ou rester membres du Conseil Exécutif, ou retourner à l'Assemblée, ne pas l'oublier.

Voici le résultat :

Inscrits : 51

Votants : 39

Suffrages exprimés : 39.

La liste GIACOBBI Paul, 24 voix, est élue au Conseil Exécutif. Paul GIACOBBI est élu Président du Conseil Exécutif.

(APPLAUDISSEMENTS)

J'invite Paul GIACOBBI à venir prendre place ici pour prononcer son discours.

M. Paul GIACOBBI

M. le Président, mes chers collègues, après cette longue séance je ne vous infligerai pas un discours et vous êtes tous et toutes éprouvés également par la période électorale.

D'abord je voudrais indiquer aux 51 membres de cette Assemblée que je suis très heureux de les retrouver. Beaucoup ont changé, beaucoup ont vieilli, d'autres sont beaucoup plus jeunes que tous ceux que j'avais connus et c'est tant mieux. La vie évolue et permettez-moi de vous le dire, elle évolue dans le bon sens.

J'ai trouvé aujourd'hui dans cette Assemblée, une attitude, des comportements, des discours, des sourires auxquels je n'étais pas habitué car j'ai vu cette Assemblée connaître des périodes d'opposition frontale, de discours enflammés, excellents d'ailleurs, et souvent un certain oubli des réalités de l'île et aussi, ce qui était plus grave, un oubli de ce qu'était pour nous tous et toutes la Corse qui est au fond notre raison d'être publique, en tout cas qui est la mienne et qui est certainement celle de chacun et de chacune des 51 membres de cette Assemblée.

M. le Président de l'Assemblée de Corse, mon cher Dominique, j'ai été très sensible, comme tous ici et comme toutes ici, à votre discours et à cet esprit d'ouverture, et à cet esprit de pragmatisme, et à cet esprit de construction.

Il y a entre nous tous, entre nous toutes, un certain nombre de différences, c'est vrai. M personnellement, je m'efforcerai de démontrer au cours des quatre prochaines années, que bien plus de choses nous rassemblent qu'elles ne nous divisent.

J'ai été heurté par un titre de journal qui indiquait, parce qu'il n'y avait pas une majorité suffisante aux yeux de la presse, alors même qu'au passage cette Assemblée n'a jamais connu de toute son histoire une majorité aussi large, et elle n'a jamais connu non plus des possibilités de travailler ensemble aussi

claires, aussi fortes, aussi évidentes, j'ai été heurté par ce titre qui disait : « la Corse a perdu ».

Je vous le dis, mes chers collègues, mes chers amis, nous allons nous efforcer les uns et les autres, les unes et les autres, de démontrer tout au long de cette mandature, qui est une mandature de transition, qui est le passage d'un monde à un autre, au-delà des générations qui changent, à quel point nous allons faire mentir ce titre et à quel point nous essayerons toutes et tous de faire de cette mandature une victoire pour la Corse et c'est ce que l'on attend de nous.

Je me réjouis enfin de ce que cet après-midi la responsabilité des uns, des unes et des autres ait fait aussi mentir tout ce que l'on nous a prêté ces jours-ci dans la presse nationale et parfois dans la presse locale de turpitudes, d'esprit de combinaison, d'esprit vicieux, sournois, alors même que cette séance démontrait la responsabilité de toutes et de tous et la qualité du débat.

Mesdames et Messieurs, personnellement, ce soir, je suis très ému de retrouver cette Assemblée. Je suis plus encore ému d'accéder à des fonctions que je connais pour y avoir modestement participé en tant que Conseiller Exécutif. J'ai succédé et j'ai connu dans cette fonction Jean BAGGIONI, j'ai connu dans cette fonction Ange SANTINI, je sais la difficulté de la tâche, je sais que beaucoup de choses sont encore à faire, je sais qu'il y a des choses à améliorer, mais je sais aussi que l'on ne pourra pas les faire seuls.

Mesdames et Messieurs, je le répète, ce n'est pas la victoire d'une équipe, d'un parti, d'un homme, d'une faction, ni de 36,6 % du corps électoral de Corse, il faut que nous arrivions à en faire la victoire de l'ensemble de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

Quant à moi, je vais m'atteler au travail, j'essaierai de le faire au mieux, en étroite liaison avec l'Assemblée de Corse, avec nos collègues du Conseil Exécutif, avec l'ensemble des collègues de cette Assemblée. Je le ferai personnellement aussi avec l'aide d'une épouse admirable qui est ici un peu plus haut, discrète mais attentive, avec tous mes amis, avec ceux qui personnellement m'ont aidé, mes collaborateurs les plus proches, et tous ceux qui m'ont aidé depuis le début de ma vie publique, je pense beaucoup à eux. Je pense également à mes parents, je pense à ma famille et je pense avant tout, au-delà de ces aspects personnels, à vous toutes et tous. Nous essaierons, Mesdames et Messieurs, de ne pas vous décevoir et encore une fois, merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

Le Président BUCCHINI

J'invite les membres du Conseil Exécutif à prendre place là où ils vont siéger.

Il n'est pas interdit d'intercaler des femmes à l'Exécutif aussi. L'Exécutif pourrait sourire un peu. Voilà, c'est mieux !

Je vous remercie.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous dire, avant de lever la séance, qu'on va se retrouver dans 15 ou 20 jours pour la composition des commissions et la délégation dans les conseils d'administration des agences et offices.

Bona sera à tutti è à prestu.

(APPLAUDISSEMENTS)

La séance est levée à 19 h 25.